



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 1^{er} avril 2009 — N° 14

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Yvon Vallières**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 10 h 07.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Débat sur le discours d'ouverture de la session

L'Assemblée reprend le débat sur le discours d'ouverture de la session prononcé par M. Charest, premier ministre, à la séance du mardi 10 mars 2009 ainsi que sur les motions de censure présentées par Mme Marois, chef de l'opposition officielle, Mme Roy (Lotbinière), M. Khadir (Mercier), M. Ferland (Ungava), M. Drainville (Marie-Victorin), M. Simard (Richelieu), M. Cloutier (Lac-Saint-Jean), M. Curzi (Borduas), Mme Bouillé (Iberville), et M. Bergeron (Verchères).

À la fin de son intervention, M. Kotto (Bourget) propose la motion de censure suivante :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral, son premier ministre ainsi que sa ministre de la Culture et des Communications pour n'avoir pu obtenir du gouvernement fédéral ni la maîtrise d'œuvre en matière de culture et de communications ni le rétablissement du financement en matière de culture pour les organismes québécois.

Le débat se poursuit sur le discours d'ouverture et sur les motions de censure présentées par Mme Marois, chef de l'opposition officielle, Mme Roy (Lotbinière), M. Khadir (Mercier), M. Ferland (Ungava), M. Drainville (Marie-Victorin), M. Simard (Richelieu), M. Cloutier (Lac-Saint-Jean), M. Curzi (Borduas), et Mme Bouillé (Iberville), M. Bergeron (Verchères), et M. Kotto (Bourget).

À 11 h 59, M. Gendron, troisième vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

1^{er} avril 2009

La séance reprend à 14 h 05.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 32 Loi modifiant la Loi sur le statut professionnel et les conditions d'engagement des artistes de la scène, du disque et du cinéma et d'autres dispositions législatives

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, dépose :

L'Entente, en date du 24 septembre 2008, entre l'Alliance internationale des employés de scène, de théâtre, techniciens de l'image, artistes et métiers connexes des États-Unis, ses territoires et du Canada et l'Alliance québécoise des techniciens de l'image et du son, en versions anglaise et française;

(Dépôt n° 137-20090401)

Les annexes à l'Entente, en date du 24 septembre 2008, entre l'Alliance internationale des employés de scène, de théâtre, techniciens de l'image, artistes et métiers connexes des États-Unis, ses territoires et du Canada et l'Alliance québécoise des techniciens de l'image et du son, en versions anglaise et française;

(Dépôt n° 138-20090401)

1^{er} avril 2009

Copie d'une lettre, en date du 17 septembre 2008, adressée à Mme Brunhilde Pradier, présidente de l'Alliance québécoise des techniciens de l'image et du son, M. Christian Lemay, directeur des affaires régionales et M. Michel Charron, agent d'affaires, de l'Alliance internationale des employés de scène, de théâtre, techniciens de l'image, artistes et métiers connexes des États-Unis, ses territoires et du Canada, par Mme Christiane Barbe, sous-ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, concernant le budget de production par des producteurs américains autres que ceux visés dans le secteur 2, en versions anglaise et française.

(Dépôt n° 139-20090401)

Les Ententes collectives, en date du 15 octobre 2001, du 1^{er} juillet 2005 et du 17 juin 2007, entre l'Association des producteurs de films et de télévision du Québec et l'Alliance québécoise des techniciens de l'image et du son, en versions anglaise et française.

(Dépôt n° 140-20090401)

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 32.

M. le président communique à l'Assemblée et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

n° 204 Loi concernant la Ville de Brownsburg-Chatham

Le rapport précise que l'avis a été fait et publié conformément aux Règles de fonctionnement concernant les projets de loi d'intérêt privé.

(Dépôt n° 141-20090401)

Mme L'Écuyer (Pontiac) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 204, Loi concernant la Ville de Brownsburg-Chatham.

La motion est adoptée.

1^{er} avril 2009

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 204 soit renvoyé pour consultations et étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire et que la ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

M. Dutil, ministre du Revenu, dépose :

Le rapport au gouvernement sur la protection des renseignements fiscaux dans les échanges avec les organisations gouvernementales, en vertu de la *Loi modifiant la Loi sur le ministère du Revenu et d'autres dispositions législatives relativement à la protection des renseignements confidentiels*.

(Dépôt n° 142-20090401)

Mme Ménard, ministre du Tourisme, dépose :

Le rapport annuel de la Régie des installations olympiques, pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 2008.

(Dépôt n° 143-20090401)

M. le président dépose :

Le tome II du Rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2008-2009;

(Dépôt n° 144-20090401)

Le Rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2008-2009, concernant les projets de modernisation des centres hospitaliers universitaires de Montréal.

(Dépôt n° 145-20090401)

1^{er} avril 2009

Dépôts de rapports de commissions

M. Kelley (Jacques-Cartier), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des affaires sociales qui, les 24, 25, 26 et 31 mars 2009, a tenu des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 6, Loi instituant le fonds de soutien aux proches aidants des aînés.

(Dépôt n° 146-20090401)

M. Ouimet (Marquette), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, les 25, 26 et 31 mars 2009, a tenu des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 25, Loi modifiant la Loi sur l'équité salariale.

(Dépôt n° 147-20090401)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Drainville (Marie-Victorin), M. Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Caire (La Peltrie) et M. Khadir (Mercier) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne en ce premier jour d'avril le Mois de la sensibilisation au cancer et qu'elle rappelle l'important message de la prévention, en soulignant qu'il importe d'agir sur les mauvaises habitudes alimentaires, le manque d'activité physique, l'obésité et l'usage du tabac.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

1^{er} avril 2009

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84 et 185 du Règlement, Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, M. Kotto (Bourget), M. Deltell (Chauveau), et M. Khadir (Mercier) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne le 30^e anniversaire de fondation du Centre de conservation du Québec et souligne sa contribution exceptionnelle à la conservation du patrimoine.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84 et 185 du Règlement, M. Hamad, ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, M. Bérubé (Matane), M. Deltell (Chauveau), et M. Khadir (Mercier) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale félicite monsieur Marcel Aubut pour son élection à la présidence du Comité olympique canadien (COC) et reconnaisse comme historique le fait qu'il soit le premier francophone à accéder à ce poste aussi prestigieux, et lui souhaite bon succès dans l'accomplissement de cette fonction.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Mme Beaudoin (Rosemont), M. Arcand, ministre des Relations internationales, et Mme Roy (Lotbinière) proposent conjointement une motion concernant la situation politique à Madagascar; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Dupuis, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n^o 7, Loi instituant le fonds pour le développement des jeunes enfants;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre le débat sur le discours du budget.

1^{er} avril 2009

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Débat sur le discours d'ouverture de la session

L'Assemblée poursuit le débat sur le discours d'ouverture de la session prononcé par M. Charest, premier ministre, à la séance du mardi 10 mars 2009 ainsi que sur les motions de censure présentées par Mme Marois, chef de l'opposition officielle, Mme Roy (Lotbinière), M. Khadir (Mercier), M. Ferland (Ungava), M. Drainville (Marie-Victorin), M. Simard (Richelieu), M. Cloutier (Lac-Saint-Jean), M. Curzi (Borduas), Mme Bouillé (Iberville), M. Bergeron (Verchères), et M. Kotto (Bourget).

À 18 heures, M. Chagnon, deuxième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 2 avril 2009, à 10 heures.

Le Président

YVON VALLIÈRES